



Politique environnementale

Date effective: 8 octobre 2024

Introduction

Chez WorkJam, nous reconnaissons l'importance de la gestion de l'environnement et nous nous engageons à minimiser notre propre impact sur l'environnement. Nous pensons qu'en intégrant la durabilité environnementale dans nos pratiques commerciales, nous pouvons non seulement réduire notre empreinte écologique, mais aussi stimuler l'innovation, améliorer l'efficacité opérationnelle et créer de la valeur à long terme pour nos parties prenantes. Nous voulons montrer l'exemple en menant nos propres opérations durables tout en fournissant des solutions qui permettent à nos clients de gérer leurs propres activités de manière durable.

1. But et portée

L'objectif de cette politique environnementale (la « **politique** ») est d'affirmer l'engagement de WorkJam à réduire son impact sur l'environnement, de guider nos décisions et de promouvoir le développement continu de nos pratiques environnementales sur le lieu de travail.

La présente politique s'applique à tous les employés, stagiaires, administrateurs ou dirigeants de WorkJam (collectivement « **employés** »), ainsi qu'à tous les partenaires, entrepreneurs, consultants, représentants et agents (et leurs propriétaires, administrateurs, dirigeants et employés respectifs) travaillant pour ou au nom de WorkJam partout dans le monde (collectivement « **partenaires commerciaux** »).

Tous les employés et partenaires commerciaux sont tenus de lire et de se familiariser avec la présente politique. Les cadres de WorkJam sont responsables du respect de la présente politique au sein de leurs unités commerciales et fonctions globales respectives.

2. Règles fondamentales:

2.1. Consommation énergétique:

- a. Engagement : Nous nous engageons à réduire notre consommation d'énergie en mettant en œuvre des pratiques et des technologies à haut rendement énergétique dans l'ensemble de nos activités.
- b. Objectifs opérationnels:
 - a. Réaliser régulièrement des audits énergétiques afin d'identifier les domaines à améliorer et de mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie.
 - b. Utiliser des solutions à haut rendement énergétique dans nos centres de données et nos bureaux.
 - c. Encourager les employés à adopter des habitudes d'économie d'énergie, comme éteindre les lumières et les équipements lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
 - d. Explorer les sources d'énergie renouvelables pour alimenter nos opérations et s'efforcer d'augmenter leur utilisation au fil du temps.
 - e. Identifier d'autres possibilités d'optimisation de la consommation d'énergie.

2.2. Réduction et gestion des déchets:

- a. Engagement: Nous nous engageons à minimiser la production de déchets et à mettre en œuvre



des pratiques efficaces de gestion des déchets.

b. Objectifs opérationnels:

- a. Réduire l'utilisation du papier en favorisant la documentation numérique et la communication électronique dans la mesure du possible.
- b. Encourager l'utilisation de matériaux réutilisables et recyclables.
- c. Encourager les employés à adopter des habitudes de réduction et de gestion des déchets en favorisant les meilleures pratiques pour les programmes de recyclage, notamment du papier, du plastique, des canettes en aluminium et du verre, ainsi que des déchets électroniques.

2.3. Consommation d'eau:

- a. **Engagement:** Nous visons à préserver les ressources en eau en mettant en œuvre des pratiques efficaces de gestion de l'eau.
- b. **Objectifs opérationnels:**
 - a. Sensibiliser les employés à l'importance de la conservation de l'eau et encourager une utilisation responsable.

2.4. Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES):

- a. **Engagement:** Nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre et à atténuer le changement climatique.
- b. **Objectifs opérationnels:**
 - a. Nous avons introduit une politique de travail hybride qui comprend des pratiques prévalentes de travail à domicile et nous optons pour des réunions à distance plutôt que pour des visites sur place lorsque c'est possible, ce qui réduira notre empreinte carbone.
 - b. Collaborer avec les fournisseurs et les partenaires pour réduire l'empreinte carbone de notre chaîne d'approvisionnement et encourager les pratiques durables dans l'ensemble de notre écosystème.

3. Mesures administratives:

Chez WorkJam nous nous engageons à:

- a. Contrôler de manière transparente nos performances environnementales et les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs de développement durable en vue d'une amélioration continue.
- b. Promouvoir la sensibilisation à l'environnement et à l'énergie auprès de nos employés par le biais de la participation et de la formation.
- c. Communiquer cette politique aux parties prenantes et au public.

Le service juridique de WorkJam est responsable de la supervision de la présente politique. La présente politique sera révisée chaque année. Si vous avez des préoccupations, des questions ou des demandes concernant cette politique, veuillez contacter le service juridique par courrier électronique à l'adresse legal650@workjam.com.